



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-quatre, le douze janvier, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 5 janvier 2024

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)
MICHEL Bernard, GONON Florence, VENERA Christophe, PINATEL François, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy

Etaient excusées : PHILIPPE Francine (pouvoir à PINATEL François), JOUANNEAU Fanny

JOUANNY Michèle a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 9

VOTANTS : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 10

Délibération n° 2024/03 : Modification du budget principal 2023 – décision n°4

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de modifier le budget principal 2023 en section de fonctionnement. Il s'agit de virer des crédits d'un chapitre à l'autre pour permettre le paiement des dernières dépenses de l'exercice.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de procéder aux modifications budgétaires ci-après :

Section de fonctionnement			
Recettes		Dépenses	
78/781 reprise sur provision pour risques et charges	120,00	012/6411 personnel titulaire	1 480,00
		012/6413 personnel non titulaire	1 450,00
		012/6470 autres charges sociales	555,00
		012/648 autres charges de personnel	740,00
		014/7398 redevance SACO	- 1 900,00
		65/6558 autres contributions obligatoires	- 2 621,00
		65/6588 autres charges diverses de gestion courante	186,00
		66/66111 intérêts emprunt	110,00
		68/681 dotation aux provisions pour créances douteuses	120,00
TOTAL	120,00		120,00

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture :
Date de publication :

15 JAN. 2024

